



RAPPORT N° 2023.04.08 : REVISION DES TARIFS DES SERVICES PUBLICS CULTURELS : ECOLE DE MUSIQUE ET ESPACE CULTUREL TREULON

Rapporteur : Monsieur Frédéric GIRO

La crise inflationniste post-pandémie de Covid 19, combinée à la guerre en Ukraine et à la flambée des prix de l'énergie conduisent aujourd'hui la majorité des acteurs publics à procéder à une révision de la tarification des services municipaux.

Impactée par ces facteurs exogènes, la Ville va procéder à une révision des tarifs des services culturels : école de musique et Espace culturel Treulon. Tout en maintenant la qualité du service rendu et ayant à cœur le maintien de la justice sociale, la révision des tarifs tient compte du taux d'effort des usagers face au service public.

Au regard de ces éléments, il y a lieu d'adopter la nouvelle grille tarifaire des services publics culturels.

TARIFICATION DE L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

La présente modification de la grille tarifaire entrera en vigueur au **1^{er} septembre 2023**.

ECOLE DE MUSIQUE					
Quotient familial mensuel	Jusqu'à 25 ans		Adultes		Tarif orchestre Tarif mensuel (sur 10 mois/an)
	1 discipline Tarif mensuel (sur 10 mois/an)	2 disciplines Tarif mensuel (sur 10 mois/an)	1 discipline Tarif mensuel (sur 10 mois/an)	2 disciplines Tarif mensuel (sur 10 mois/an)	
moins de 400 €	2,04 €	2,53 €	4,07 €	4,95 €	2,00 €
401 à 600 €	5,50 €	6,60 €	9,90 €	12,10 €	5,40 €
601 à 800 €	6,60 €	8,80 €	14,30 €	17,60 €	6,48 €
801 à 1000 €	7,70 €	9,90 €	16,50 €	19,80 €	7,58 €
1001 à 1200 €	11,20 €	13,92 €	22,39 €	27,23 €	11,01 €
1201 à 1500 €	11,74 €	14,52 €	23,54 €	28,62 €	11,56 €
1501 à 1800 €	14,04 €	17,46 €	28,08 €	34,16 €	13,78 €
1801 à 2500 €	15,84 €	19,74 €	31,75 €	38,62 €	15,53 €
2501 à 3000 €	21,38 €	26,57 €	42,74 €	51,98 €	20,96 €
Plus de 3001 €	24,94 €	30,99 €	49,86 €	60,64 €	24,45 €
Hors bruges	50,00 €	62,50 €	75,00 €	100,00 €	25,00 €

Application du tarif Commune pour les enfants du personnel municipal.

Tarif orchestre : pour les non-inscrits à l'école de musique (gratuit pour les élèves de l'école de musique).

Le mode de calcul de la tarification des services publics de la Ville (Enfance, Jeunesse et Ecole de musique) est le suivant :

MODE DE CALCUL

Calcul du quotient familial : $QF = (\text{Revenus annuels} / \text{nombre de parts}) / 12 \text{ mois}$

REVENUS ANNUELS = TOTAL SALAIRES (1) + TOTAL REVENUS DECLARES (2)

(1) Total des salaires et assimilés avant abattement, selon l'avis d'imposition



(2) Total de tous les revenus déclarés, selon l'avis d'imposition : revenus non commerciaux professionnels, bénéfiques industriels et commerciaux professionnels nets, bénéfiques non commerciaux prof., revenus non commerciaux, revenus de capitaux mobiliers imposables, revenus industriels et commerciaux, revenus agricoles, revenus fonciers imposables, pensions alimentaires.

NOMBRE DE PARTS :

	Résidence alternée	Autres situations
Couple ou personne isolée avec 1 enfant	2.25 parts	2.5 parts
Couple ou personne isolée avec 2 enfants	2.5 parts	3 parts
Couple ou personne isolée avec 3 enfants	3 parts	4 parts
Enfant supplémentaire	0.25 part	0.5 part

A noter : l'avis d'imposition sera remis chaque année par l'utilisateur pour le calcul du tarif de l'année N au plus tard le 31 décembre N-1.

En cas de retard portant sur la transmission en mairie de l'avis d'imposition de la part de l'utilisateur, en cas de changement de quotient familial en cours d'année ou en cas de changement de situation familiale, la nouvelle tarification sera appliquée le mois suivant la notification de la nouvelle situation en mairie. Une rétroactivité maximale d'un mois pourra être appliquée.

En l'absence d'avis d'imposition ou de justificatifs de revenus, le tarif le plus élevé sera appliqué (QF > 3001 euros).

En cas de séparation, le tarif brugeais est appliqué si l'un des deux parents réside à Bruges.

TARIFICATION DE L'ESPACE CULTUREL TREULON

La présente modification de la grille tarifaire entrera en vigueur à partir de la saison culturelle 2023-2024.

TARIFS 2023-24	
Catégorie 1	
Tarif plein	20€
Tarif réduit	17€
Tarif super réduit	9€
Tarif spécial	2€
Catégorie 2	
Tarif plein	25€
Tarif réduit	20€
Tarif super réduit	13€
Tarif spécial	2€



Catégorie 3 : Evènement	
Tarif plein	35 €
Tarif réduit	30€
Tarif super réduit	18 €
Tarif spécial	2€
Abonnement	
3 spectacles et +	15€/spectacle sauf évènement
6 spectacles et +	13€/spectacle sauf évènement
Spectacle Famille	
Tarif unique	6€
Spectacle Hors-Les-Murs	
Tarif 1	Gratuité
Tarif 2	8€
Actions culturelles	
Tarif unique	5€

Groupes	
Crèches – Structures Petite Enfance de Bruges	Gratuité + accompagnateurs *
Ecoles Primaires de Bruges	3€/élèves Gratuité accompagnateur *
Collèges (Rosa Bonheur et Ausone)	6€ Gratuité accompagnateur *
ALSH de Bruges	Gratuité Gratuité accompagnateur *
Association partenaire	5€ (hors évènement) Gratuité accompagnateur *

*Selon la réglementation en vigueur

Tarif réduit (sur justificatif)	Tarif super réduit (sur justificatif)	Tarif spécial (sur justificatif)	Gratuité (sur justificatif)
<ul style="list-style-type: none"> - Séniors (+ 60ans retraités) - Groupe de + de 10 pers. - Familles nombreuses - Comité d'entreprise - Places tarifs réduits prévues par convention de partenariat 	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel municipal Ville et CCAS - Jeunes de – de 18 ans - Etudiants de – de 25 ans - Demandeurs d'emploi - Bénéficiaires du RSA - Bénéficiaires allocation adultes handicapés - Bénéficiaires Carte jeune Bordeaux Métropole 	<ul style="list-style-type: none"> - Personnes accompagnées par le CCAS - Jeunes des sorties encadrées MJC ou Ville (bus +spectacle) hors évènement, 3 maximum/saison 	<ul style="list-style-type: none"> - Places invités collectivité, 10 maxi - Places invités artistes, 10 maxi - Ouvreurs - Association tenant le bar, 5 maxi - Elèves (10 maxi) et professeurs participant aux préludes - Personnel ECT + Direction - Places gratuites prévues par convention de partenariat



Il est proposé au Conseil Municipal de :

- **VOTER** les différents tarifs des services publics tels que présentés ci-dessus,
- **AUTORISER** Madame le Maire à signer tous documents y afférents.